

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 20 (1974)

Heft: 7-8

Rubrik: Vie des Sociétés suisses en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie des Sociétés suisses en France

Le carnet du messager

Nous sommes au regret de faire part du décès de M. Carlos Niedermann, président honoraire de l'Union Sportive Suisse de Paris, survenu le 18 mai 1974 à l'hôpital René-Muret à Aulnay-sous-Bois.

Né le 9 février 1890, à Zurich, d'un père maître d'école secondaire, il s'est rendu en 1909 au Mexique d'où il est revenu en 1912 pour se fixer définitivement à Paris. Il est entré dans la carrière bancaire et en quittant celle-ci, à la fin de la dernière guerre mondiale, il occupait le poste de sous-directeur dans une grande banque américaine à Paris.

Le défunt avait repris en 1940 la présidence de l'U.S.S. en remplacement de M. H. Stamm-Nion parti en Suisse avec le dernier train partant de Paris. Il occupait dès le début de son séjour en France divers postes à la tête de l'U.S.S. comme secrétaire général, président de la commission sportive et comme animateur hors pair ! De 1940 jusqu'au début des années 1970 il a animé et maintenu contre vents et marées la destinée de l'U.S.S. En 1972, la maladie l'a contraint à abandonner la présidence. Il a lutté contre les maux qui l'ont assailli avec une volonté tenace qui était la sienne dans tout ce qu'il entreprenait !

C. Niedermann, fervent alpiniste dans sa jeunesse, a œuvré toute

sa vie pour le bien des jeunes sportifs suisses résidents ou de passage à Paris et a payé de sa personne jusqu'à l'épuisement. Pour son dévouement à cette cause, il mérite la reconnaissance de la patrie, qui lui a d'ailleurs été témoignée à juste titre dans la lettre que M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse à Paris, a bien voulu adresser au Comité de l'U.S.S. et dont nous le remercions bien chaleureusement !

Les cendres de C. Niedermann, à la suite de l'incinération du 24 mai 1974 au Père-Lachaise, ont rejoint celles de son épouse dans la tombe familiale à Zurich. La mise en terre a eu lieu le 29 mai 1974 en présence de quelques membres de l'U.S.S. résidant dans cette ville, sous l'égide de M. Purtschert ainsi que de M. Vaterlaus, ancien président de la Société Suisse de Gymnastique de Paris.

Paix à son âme...

Fred B.

Maison suisse de retraite société helvétique de bienfaisance

L'année 1974 a durement frappé la Colonie Helvétique par le décès de trois de ses membres les plus éminents, M. Victor Helfenberger, M. Kurt Waldmann, M. Werner Herold.

*

M. Victor Helfenberger, membre du Conseil de la Société Helvétique de Bienfaisance dès

1940 a été président de la Maison Suisse de Retraite de 1961 à 1962 : c'est en effet à l'occasion du transfert de l'Asile Suisse des Vieillards de Paris à Issy-les-Moulineaux où il prend le nom de « Maison de Retraite », que M. Victor Helfenberger a donné la pleine mesure de son énergie; il n'a pas hésité à prendre les choses littéralement en mains et à déménager lui-même les pensionnaires et le matériel dans un délai très court. Il n'a cessé de soutenir nos œuvres tant par ses dons généreux que par son inlassable dévouement : il a de plus émis le vœu qu'après son décès un don important soit fait à nos Sociétés.

**

Le brusque décès de M. Waldmann après une courte maladie a douloureusement surpris ceux qui l'aimaient et le respectaient. Arrivé à Paris en 1909 à l'âge de 19 ans, il avait, dès l'âge de 22 ans, fondé une entreprise de coutellerie qu'il a dirigée pendant 62 ans.

Son activité inlassable l'a poussé dès 1915 à participer à la création de la Chambre de Commerce Suisse de Paris.

Dès 1917 il était membre actif de la Société Helvétique de Bienfaisance. En 1961 il entre également au Conseil de la Maison Suisse de Retraite à Issy-les-Moulineaux lors du transfert de l'ancien « Asile Suisse des Vieillards de Paris » dans ses nouveaux locaux.

Il a été pour ces deux Sociétés un animateur et un conseiller fidèle.

**

Enfin, tout dernièrement, nous avons eu à déplorer le décès de M. Werner Herold qui, pendant 60 ans, s'est dévoué à la cause de la Société Helvétique de Bienfaisance : né en 1880, il devient membre de la Société Helvétique de Bienfaisance en 1906.

Il entre au Conseil en 1910. De 1922 à 1932, il assume la vice-présidence de notre Société, puis la présidence jusqu'en 1946. Après sa démission de président il reste conseiller jusqu'en 1966.

Agé alors de 86 ans, il juge bon d'abandonner son mandat de Conseiller, mais reste toujours un membre fidèle de notre Œuvre qu'il continue de soutenir de ses généreuses cotisations. Sa famille nous a transmis, selon sa volonté, un don très important.

Nous garderons un fidèle et vivant souvenir de ces trois hommes de bien et nous adressons à leurs familles avec notre reconnaissance notre sentiment de profonde sympathie.

Calendrier

Le service de presse et des relations culturelles de l'Am- bassade attire votre attention sur les manifestations suivantes :

EXPOSITIONS

• **juillet-août** : Château de Buisson Rond, **Chambéry**, exposition itinérante des œuvres des membres de la Section de Paris de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses;

• **3 juillet-30 août** : Chartreuse du Val-de-Bénédiction, **Villeneuve-lès-Avignon** (Gard), participation d'artistes suisses à l'exposition du « Sillon rhodanien » : Camesi, Defraoui, Duarte, Liegme, Martinez, Presset, etc.;

• **6 juillet-30 septembre** : VI^e Festival international de la peinture, **Cagnes-sur-Mer**, participation suisse : Gérald Ducimetière, Urs Bäninger.

CONCERT

• **28 juillet (16 h 30)** : Eglise Saint-Esprit, Ensemble baroque de Lausanne. Solistes : Eric Tappy, Hugues Cuenod (Monteverdi, Purcell).

CERCLE SUISSE ROMAND

A l'occasion du Jeûne Fédéral, il est maintenant de tradition que nous vous convions à participer à notre « Sortie Champêtre » qui aura lieu au Château de la Bigotière près d'Ivry-la-Bataille, le **dimanche 22 septembre 1974**.

Nos Amis de l'A.P.G.I.S., des Sociétés Suisses de Paris et de Normandie, sont invités à se joindre à nous et à y venir nombreux.

Un service de car sera mis en place, et nous vous encourageons fort à l'utiliser.

Rendez-vous à **8 h 45**, place des Invalides, **métro Invalides**, parking possible.

Départ : 9 heures précises. Prix du car Paris/Ivry-la-Bataille **aller et retour** : 15 F. Pour les enfants de moins de 14 ans : 7 F.

Vous trouverez sur place : poulets, frites, pain, boissons, sans oublier notre traditionnel « Gâteau aux Pruneaux ».

Tout au long de la journée, vous pourrez vous exercer au Tir (organisé par la Société Suisse de Tir de Paris), au jeu de boules, fléchettes, course au sac, etc. Tous ces jeux sont évidemment dotés de prix.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à notre invitation, et vous prions de nous retourner votre talon de participation pour le **16 septembre au plus tard**.

Veuillez croire, cher Sociétaire et Ami, à l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Comité du Cercle Suisse Romand.

P.S. - En cas de mauvais temps, nous avons retenu une salle pour vous accueillir.

ITINÉRAIRES RECOMMANDÉS

De Paris : prendre l'autoroute de l'Ouest, sortir à Mantes-Sud, prendre la direction de Dreux par la N. 828, puis après Le Mesnil-Simon, prendre la « Route Fleurie », la N. 833. Passer à Ivry-la-Bataille, La Couture-Boussey, et avant Saint-André-de-l'Eure, un panonceau avec la Croix Fédérale vous indiquera le Château de la Bigotière.

De Rouen : rejoindre Evreux, prendre la D. 52, passer Saint-André-de-l'Eure en direction de La Couture - Boussey par la N. 833. Un panonceau avec la Croix Fédérale vous indiquera le Château de la Bigotière.

TALON A RETOURNER POUR LE 16 SEPTEMBRE 74 AU PLUS TARD

à M. HOCHIN René, 4, avenue Ingres, 95400 ARNOUVILLE-LES-GONESSE. Téléphone : 985-05-94.

Monsieur, Madame, Mademoiselle (1)

Accompagné de personnes dont enfants, participeront à la Sortie Champêtre du 22 septembre 1974.

Je viendrai par mes propres moyens (1).

Nous serons personnes dont enfants à prendre le car (1).

Prière de régler le montant du voyage à l'inscription, veuillez joindre un chèque bancaire ou un virement chèque postal (C.C.P. PARIS 15309-11) à rédiger au nom du Cercle Suisse Romand.

(1) Rayer la mention inutile.

Date,

Signature,

Assemblées générales à Paris

Les mois de mai et de juin ont été marqués par plusieurs assemblées générales de nos différentes sociétés : Hôpital suisse, Chambre suisse de commerce, Société suisse de secours mutuel, Société helvétique de bienfaisance, Maison de retraite, etc.

Conformément à leurs statuts, elles se sont déroulées normalement. A l'attention de nos lecteurs, nous retenons tout particulièrement le discours prononcé par notre ambassadeur, M. Pierre Dupont, lors de l'assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, que nous publierons dans notre numéro de septembre. Il nous est également agréable de reproduire l'allocution de notre consul, M.R. du Plessis, lors de l'assemblée de la Société suisse de secours mutuels.

125^e anniversaire de la Société Mutualiste Suisse de Paris

« Vous célébrez aujourd'hui le 125^e anniversaire de la fondation de la Société Suisse de Secours Mutuals qui, plus tard, a pris la dénomination actuelle de Société Mutualiste Suisse de Paris.

Cet événement nous reporte à 1849, au milieu du siècle passé, et il m'a paru intéressant de

reconstituer à grands traits le cadre de cette « naissance ». En Suisse, la guerre de 19 jours (4/23 novembre 1847) du Sonderbund avait conduit à la Constitution de 1848 qui posa les bases de notre Etat moderne. Jonas Furrer, de Zurich, était le premier président de la Confédération.

En France, l'année 1848 avait vu la chute du roi Louis-Philippe et l'élection du prince Louis-Napoléon Bonaparte comme président de la République française.

A Paris, notre pays était représenté par un Chargé d'affaires, M. Josef Barmann, Valaisan, originaire de Saint-Maurice et de Saillon, qui fut nommé Ministre en 1856. Dans la collectivité suisse de Paris, la Société Helvétique de Bienfaisance avait été fondée en 1820. C'était la première association des Suisses de Paris. La vôtre la suivit à 19 ans de distance. Vinrent ensuite, pour ce siècle, l'Harmonie Suisse de Paris en 1857, la Société Suisse de Gymnastique de Paris en 1863, l'Asile Suisse des Vieillards en 1864 (depuis Maison Suisse de Retraite), l'Union Chorale Suisse en 1872, le Cercle Commercial Suisse en 1881, la section de Paris de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses en 1898.

Nous constatons donc que les structures essentielles d'une grande collectivité suisse à l'étranger étaient implantées avant le début du XX^e siècle. Trois associations s'occupaient de bienfaisance, deux se vouaient aux loisirs (chant et gymnastique), une réunissait les commerçants et la dernière les artistes, chose bien compréhensible dans une capitale telle que Paris.

Il est frappant de remarquer que, comme dans presque toutes les colonies, c'est l'entraide qui a été le premier souci de nos compatriotes. Assister le nouvel émigré, soutenir celui frappé par la maladie, aider les

survivants d'une famille endeuillée sont des actions qui exigent des efforts nombreux. La philanthropie isolée ne peut pas répondre seule à tous ces besoins, il faut l'union de plusieurs pour arriver à un résultat satisfaisant.

Très tôt, semble-t-il, est apparue la nécessité de disposer d'une organisation particulière pour faire face aux dépenses occasionnées par la maladie. Je n'ai pas eu accès à vos archives, mais j'imagine facilement combien pressants devaient être, à cette époque, les besoins des personnes malades, ne recevant aucun salaire, ni aucune prestation. Seule une aide basée sur la mutualité, sur l'effort du plus grand nombre, pouvait, dans une certaine mesure, pallier le malheur. On comprend sans peine qu'une telle société se soit développée, ait pris force et vigueur jusqu'à devenir plus que centenaire. Ce que l'on imagine mal, ce sont les efforts anonymes de toute une pléiade d'hommes et de femmes qui œuvrèrent sans compter leur temps ni leur peine pour que vive et progresse le sens de la solidarité. Il convient, aujourd'hui, de leur rendre hommage, de dire notre admiration pour leur constance, leur énergie à défendre une idée. Cette reconnaissance serait bien incomplète si je ne me tournais pas maintenant vers votre président, qui dirige la Mutuelle depuis 1955, pour lui faire part de nos plus vifs remerciements, remerciements qui s'adressent également à Mme Beyeler. Elle a montré, au cours de l'année écoulée, une énorme bonne volonté en supportant, avec le sourire, les absences de son mari, obligé d'assurer la permanence.

Pour terminer, je forme les vœux les plus ardents pour que nos enfants à leur tour sachent reconnaître et pratiquer les vertus de l'union, de la solidarité, afin que vive la Société Mutualiste Suisse de Paris ».

René du Plessis

5

54^e Assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, section Rhône-Alpes et Centre

Une assistance de choix et toujours aussi nombreuse a participé à la 54^e Assemblée générale de la Section Rhône-Alpes et Centre de la Chambre de Commerce Suisse en France tenue à Lyon vendredi 17 mai, sous la présidence de M. Xavier de Boccard et en présence de M. Georges-E. Reymond, Président du Conseil d'Administration de la Compagnie à Paris. On comptait parmi les personnalités invitées : MM. Cuttat, Consul général de Suisse à Lyon; Marien, Sous-Préfet chargé de la mission régionale Rhône-Alpes; Collomb, Sénateur du Rhône, Président de la Foire internationale de Lyon; Taperoux, 1^{er} Adjoint au Maire de Lyon, Vice-Président du Conseil Général du Rhône; le Général Louisot, Gouverneur militaire de Lyon; Blanc, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, ainsi que les représentants de tous les secteurs d'activité de la circonscription. On notait aussi la présence d'une délégation de la presse suisse romande précisément en mission d'information dans la région.

Après lecture du rapport annuel présentant un bilan, tant moral que matériel, positif, M. de Boccard annonce qu'il quitte la présidence de la Section après dix années de mandat et propose à l'Assemblée d'entériner le choix du Comité portant M. André Dufour à la direction; cette élection est applaudie à l'unanimité et M. Dufour remercie l'assistance avec émotion.

Citons aussi un changement intervenu au début de l'année au sein du secrétariat, M. Ettlin succédant à M. Poggi qui accède à une retraite bien méritée.

Prenant ensuite la parole, M. le Président Reymond rend hommage à la gestion efficace et brillante de M. de Boccard et

félicite M. Dufour de la confiance qui lui est conférée. Puis il développe les trois volets d'un remarquable exposé : M. Reymond parle en effet des études et des efforts entrepris par la Compagnie pour accroître la coopération industrielle franco-suisse, évoque ensuite et corrélativement l'épineux problème de l'emprise de la main-d'œuvre étrangère en Suisse, enfin souhaite un courant d'échanges scientifiques par des séjours prolongés en France et en Suisse des chercheurs de chacun de nos deux pays.

Au cours du dîner servi à la Maison Suisse, M. Cuttat, Consul général de Suisse à Lyon, répond à M. de Boccard, Président sortant, pour le remercier de sa fructueuse et cordiale collaboration et souhaiter que ses conseils éclairés continuent d'être assurés à la Section locale de la Chambre de Commerce Suisse en France.

La paroie est ensuite donnée à M. Paul Waldvogel, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève, Vice-Président du Vorort, pour une brillante conférence sur le double thème : « La Suisse et les Communautés européennes - Genève et la région Rhône-Alpes ».

L'auditoire applaudit chaleureusement les conclusions de M. Waldvogel, montrant le rôle primordial qu'ont à jouer les relations de bon voisinage pour aboutir à l'effacement des frontières et à l'intensification de TOUS les échanges.

Communiqué de presse

Les Produits Sandoz S.A. qui, avec les Laboratoires Sandoz S.A.R.L. et les Laboratoires Salvoxyl-Wander S.A.R.L., constituent le Groupe Sandoz France, célèbrent cette année leur cinquantenaire. Société affiliée du Groupe chimique suisse, Sandoz S.A. de Bâle, les Produits Sandoz ont été fondés le 1^{er} janvier 1924 à Paris. La Société est présidée actuellement par M. le

Docteur J. Landolt, qui a succédé en avril 1969 à M. Edouard-Marcel Sandoz, Président fondateur.

Cette Société est à l'origine du développement continu des divers secteurs d'activité du Groupe (matières colorantes, produits chimiques, produits agrochimiques et produits pharmaceutiques).

Le Groupe, dont le siège social est installé à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et qui emploie actuellement 2 500 personnes environ, a réalisé un chiffre d'affaires de 625 millions de francs en 1973. Il dispose de trois centres de production :

- Usine de Huningue (Haut-Rhin) : colorants, substances chimiques et pharmaceutiques;
- Usine d'Orléans (Loiret) : produits pharmaceutiques;
- Usine de Saint-Pierre-la-Garenne (Eure) : produits chimiques à usage industriel et produits agrochimiques.

Poursuivant les importants investissements réalisés en France jusqu'à ce jour, le Groupe prévoit, en outre, à court et à moyen termes, la construction d'une usine de production de pigments à Huningue et l'extension des installations de production pharmaceutique.

THEATRE/MIME

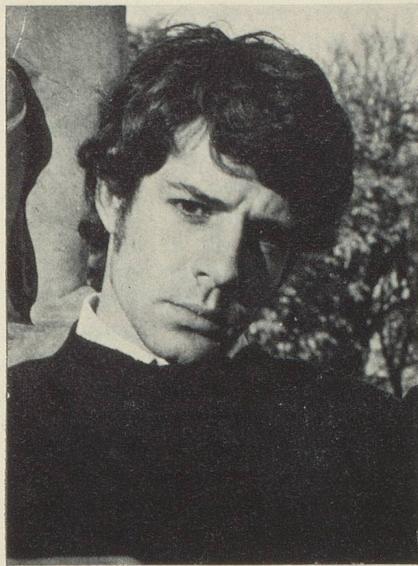
- 21 juillet-5 août : Festival d'Avignon, La Cardère, 6, rue St-Joseph, **Avignon**, « Les Vampires subventionnés » de Victor Haïm. Mise en scène de **François Landolt**. Avec Claudia Mauzin, Christian Bujeau et Georges Bruce.



A C E D E R à Montreux

encore quelques appartements de 2 et 3 p. dans immeuble résidentiel. Vue imprenable. Situation élevée. Prix avantageux.

S'adresser à MANDATARIA, St-Pierre 3, Lausanne (Suisse) tél. : 20-76-71.



François Landolt

« Les vampires subventionnés »

Voici maintenant quelques mots sur la prière « Les vampires subventionnés », de Victor Haïm. L'idée générale la plus facile à se faire de ce spectacle tient tout entière dans le sous-titre que l'auteur a donné à sa prière : « Farce héroïque ».

Il s'agit en effet d'une sorte d'épopée dans laquelle le combat de Roland et Olivier a lieu entre un Ubu et un Falstaff. Tout ici est gros, démesuré et drôle, mais on trouve très vite sous le rire beaucoup d'horreur, de cruauté, et une forte satire ou remise en question de certaine société et de la religion. Cependant, Victor Haïm sait laisser le choix au public, qui ne se voit imposer aucune idée ni aucun message. Lorsqu'on sort du spectacle, on est content d'avoir ri, d'avoir entendu une belle langue, et puis seulement on analyse tout ce qui est inclus dans les situations truculentes et sans cesse rebondissantes des « Vampires subventionnés ».

Spectacle créé durant le Festival d'Avignon 1974, à « La Cardère », 5, rue Saint-Joseph, du 21 juillet au 5 août inclus.

Avec Christian Bujéau, Georges Bruce et Claudia Morin.

revue de Pr~~es~~SE



Prix « Hermann-Hesse » à l'écrivain suisse Adolf Musch

Le prix « Hermann Hesse 1974 », doté de 10 000 marks, a été décerné à Karlsruhe, à l'écrivain suisse Adolf Musch pour son roman « Albissers grund ». Parmi les personnes qui ont déjà reçu cette distinction, figurent Martin Walser, Ernst Augustin, Hubert Fichte et Mario Szenesky.

Inauguration de la gare de Berne : la ville fédérale en fête

Berne était en fête récemment puisque la ville inaugurait sa nouvelle gare, vaste construction regroupant, outre la gare C.F.F. elle-même, une gare souterraine pour les lignes Soleure-Zollikofen-Berne et Worb-Berne, un garage pour 500 voitures, une gare postale, plusieurs buffets et restaurants et enfin un certain nombre de magasins.

C'est au son de la fanfare que la gare C.F.F. et la gare souterraine ont été officiellement inaugurées, en présence des membres du gouvernement de la ville de Berne conduits par M. Tschaeppe, président de la ville, qui reçut une symbolique sacoche rouge des chemins de fer, tandis que M. Desponds, président-directeur général des C.F.F., se voyait remettre une channe offerte par la ville fédérale.

À cours de la réception officielle qui s'est déroulée au casino de Berne, M. Desponds a insisté sur l'étroite collaboration entre la Confédération, le canton de Berne, la ville, les C.F.F., les P.T.T., une collaboration qui a permis de venir à bout de l'immense œuvre que constitue la nouvelle gare, « la plus belle de Suisse ». M. Desponds a également adressé ses remerciements à tous ceux qui ont travaillé de leurs mains au cours des dix-sept ans qu'a duré la construction. Quant à M. Anliker, directeur du Berne-Loetschberg-Simplon et du Berne-Neuchâtel, rappelant l'ancienne gare, il a souhaité que ce jour d'inauguration ne soit pas un jour de nostalgie, mais de joie. Le problème des transports publics eux-mêmes a été soulevé